

Comptes-rendus

Organisme consulté : Comité Mixte Municipalité Industries (CMMI) – Ville de Bécancour

Objet de la consultation : Présentation des risques technologiques

Date de consultation : 21/02/2013

Heure : 9h30 – 10h30

Lieu : Hôtel de ville – Ville de Bécancour

Assistance : 22 membres du CMMI (voir détail des présences à la fin du compte-rendu), 1 représentant du Ministère des finances et de l'économie du Québec (Pascal Brière).

Représentants du projet : 2 personnes de SNC-Lavalin Environnement (Lina Lachapelle, Pablo Dewez), 5 personnes d'IFFCO (Birinder Singh, Deep Kumar Srivastava, Steve Putska, Hélène Laplante, Simon Pilleralla).

Résumé de la séance : Très bonne écoute et fort intérêt pour le projet. Le CMMI a accordé lors de sa rencontre mensuelle du mois de février une heure de présentation aux représentants du projet. Après les présentations d'usage, Mme. Lachapelle a présenté le projet d'usine d'urée dans ses grandes lignes et les résultats de l'analyse des risques technologiques. La présentation s'est suivie d'une période de Questions/Réponses : Lina Lachapelle, et à l'occasion Steve Putska, ont répondu aux questions des participants.

Questions/Réponses des participants :

Q : Y aura-t-il des réservoirs de gaz naturel sur le site de l'usine d'urée ?

R : Non, il n'y aura pas de réservoirs et d'entreposage de gaz naturel sur le site. L'usine utilisera les conduites de distribution de Gaz Metro pour répondre à ses besoins en gaz naturel.

Q : Connaissez-vous l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) ?

R : Oui, et présentement IFFCO Canada évalue la possibilité de faire partie de cette association nationale. Une rencontre est d'ailleurs prévue avec cette association pour évaluer la pertinence d'en faire partie. Cette association, anciennement connue sous le nom de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques est à l'origine de la *Gestion Responsable* et de ces divers codes de pratiques.

Mise à part l'ACIC, IFFCO Canada adhèrera à d'autres organismes, notamment celle de l'Association internationale des industries de fertilisants (en anglais *International Fertilizer Industry Association (IFA)*) et à son volet canadien, soit l'Institut canadien des engrais.

De plus, le système de gestion de l'usine d'urée suivra les principes de divers systèmes de gestion reconnus à l'échelle internationale, notamment les normes ISO 14000 (environnement), ISO 9000 (qualité), ainsi que la norme OHSAS 18001 (sécurité).

IFFCO participe à divers comités de sécurité internationaux. M. A.K. Singh, cadre de la haute direction (*Senior Executive Director, Technical*) co-préside le comité sur la sécurité dans l'industrie de l'ammoniac à l'association américaine de génie chimique (*AIChE, Ammonia Safety Committee*).

L'ammoniac est un des plus vieux produits industriels du monde, qui est fabriqué depuis plus de 100 ans. Aujourd'hui, l'industrie chimique dispose de toute une série de bonnes pratiques, bien connues de IFFCO Canada et qui seront prises en considération dans la conception de l'usine de Bécancour.

Q : Connaissez-vous le principe ALARA¹ utilisé par le gouvernement québécois ? Utiliserez-vous les meilleures technologies possibles ?

R : Nous connaissons ce principe, même si nous n'avons pas entendu parler de cette abréviation. En ce moment, IFFCO Canada est en train d'évaluer des offres d'entreprises privées concernant la technologie qui pourrait être utilisée pour la fabrication de l'urée. Cette technologie devra maximiser la production, tout en limitant les émissions de polluants. Le but du projet étant d'avoir une usine d'avant-garde.

Q : Autrement dit, allez-vous vous contenter de suivre les règles en vigueur ou d'avoir les meilleures technologies qui existent ?

R : L'usine utilisera une technologie qui permettra de réduire les coûts de production, mais en même temps de respecter les règles en vigueur. IFFCO Canada suivra le développement de technologies émergentes et disposera d'un programme de soutien au développement de ces initiatives. IFFCO Canada utilisera les meilleurs techniques disponibles et économiquement réalisables.

Q : Prenez-vous en considération l'historique d'accidents industriels passés impliquant de l'ammoniac ?

R : Oui, l'étude d'impact environnemental et social prend en considération cet historique et en présente un. Cela dit, IFFCO n'a pas connu par le passé d'accidents industriels liés à la manipulation d'ammoniac ayant eu des conséquences hors site.

Informations supplémentaires : À la fin de la période des Questions/Réponses, l'équipe de projet a posé des questions concernant l'état d'avancement du système d'alerte à la population que le CMMI est en train de mettre en place, et la tenue d'un nouveau salon de sensibilisation aux risques technologiques. Un représentant du CMMI a mentionné que des difficultés techniques sont rencontrées pour l'implantation du nouveau système d'alerte à la population et que des efforts sont déployés pour les régler le plus rapidement possible. Quant au salon de sensibilisation aux risques technologiques, celui-ci devrait se faire une fois le système d'alerte implanté.

¹ Abréviation de l'anglais « As Low As Reasonably Achievable » qui pourrait être traduit au français par « Aussi bas que raisonnablement possible de le faire ».

M. Putska d'IFFCO s'est engagé à fournir un exemple de système d'alerte à la population efficace que la ville de Bécancour pourrait considérer. Il fournira également les coordonnées des personnes ressources responsables de ce système.

Membres du CMMI présents :

Gaston Bélanger (Ville de Bécancour)	Réjean Lapointe (MDDEP)
Normand F. Lamy (Ville de Bécancour)	Alain Denis (Olin)
Luc Desmarais (Ville de Bécancour)	Pierre Lavigne (Oriens)
Huguette Lafrenière (Ville de Bécancour)	David Paradis (Oriens)
Josée Carignan (Ville de Bécancour)	Jean-Marcel Rheault (Représentant citoyen)
Karine Martel (ASSS)	Éric Duhaime (Servitank)
Marc Tessier (CEPSA Chimie)	Sylvain Desbiens (Servitank)
Jocelyn Gagné (Groupe Prommel)	Richard Roy (Sillicium)
Stéphane Lavoie (Groupe Prommel)	Pierre Racine (Sécurité civile)
Luc Massé (Junex Inc.)	Sophie Girard (SPIPB)
Julien Marcel (représentant des citoyens pour l'Association canadienne des industries chimiques)	Louis Bergeron (UPA)

Organisme consulté : Abénakis de Wôlinak

Objet de la consultation : Présentation des résultats de l'Étude d'impact environnemental et social

Date de consultation : 25/02/2013

Heure : 10h – 12h

Lieu : Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak (10120, rue Kolipaïo, Wôlinak)

Assistance : Chef du Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak (Denis Landry), Directeur général du Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak (Dave Bernard), Directeur général du Grand-Conseil de la Nation Waban-Aki (Denys Bernard).

Représentants du projet : 2 personnes de SNC-Lavalin Environnement (Lina Lachapelle, Pablo Dewez), 2 personnes d'IFFCO Canada (Hélène Laplante, Simon Pilleralla).

Résumé de la séance : Très bonne écoute et fort intérêt pour le projet. La séance a débuté par une explication générale des procédures d'évaluation environnementale du projet au niveau fédéral et provincial. Plusieurs questions ont été posées durant la présentation des résultats de l'ÉIES; Mme. Lachapelle et les responsables d'IFFCO Canada ont fourni des éléments de réponse. Les représentants des Abénakis de Wôlinak ont apprécié le fait d'avoir été consultés à cette étape-ci de la planification du projet, ainsi que le degré d'ouverture d'IFFCO Canada envers le milieu d'accueil.

Questions/Réponses des participants :

Q : Quel est le statut du projet présentement? En étude de faisabilité ?

R : Le projet est officiellement en étude de faisabilité. Une étude d'impact environnemental et social est en cours de réalisation, et en parallèle la structure corporative d'IFFCO Canada est en cours d'implantation.

Q : Est-ce qu'une partie de la production d'urée sera exportée vers l'Inde ?

R : Le marché principal visé par le projet est le québécois et les excédants de production seront exportés, notamment vers l'Inde. Globalement, on estime qu'environ jusqu'à un tiers de la production sera destinée au marché international. L'urée produite à Bécancour sera distribuée localement par chemin de fer et camion, et exportée par bateau.

Q : Allez-vous utiliser le convoyeur de l'Aluminerie de Bécancour ?

R : Non, IFFCO Canada possédera son propre convoyeur pour acheminer l'urée de l'usine vers le port du parc industriel de Bécancour. Ce convoyeur longera la partie sud de la rue Pierre-Thibault.

Q : Quels sont les intrants utilisés pour la production d'urée ?

R : Principalement le gaz naturel et l'air.

Q : Les eaux utilisées pour la fabrication d'urée seront-elles traitées ?

R : Oui, les eaux usées seront traitées avant d'être rejetées dans le fleuve Saint-Laurent, et ce selon les normes applicables en la matière au niveau du MDDEFP. Les critères de qualité pour la protection de la vie aquatique.

Q : Par quelle conduite sera rejetée l'eau traitée ?

R : Par la conduite existante du parc industriel et portuaire de Bécancour, qui donne sur le fleuve Saint-Laurent. Il est important de rappeler que les eaux usées sanitaires ne sont pas mélangées avec les rejets industriels. Les eaux usées sanitaires des industries sont traitées à la station d'épuration du parc industriel qui n'est pas conçue pour traiter des volumes importants générés par les procédés industriels.

Q : Quelles sont les propriétés de l'élime des rivages ?

R : L'élime des rivages est une espèce susceptible d'être désignée menacée, environ une cinquantaine de plants ont été répertoriés au Qc. Un inventaire sera réalisé et les plants seront relocalisés avant le début de la construction et de l'aménagement de l'usine.

Q : Y aura-t-il des compresseurs d'hydrogène sur le site de l'usine ?

R : Oui, des compresseurs d'hydrogène sont prévus.

Q : Qui est responsable de contrôler la qualité des émissions atmosphériques des usines du parc industriel de Bécancour ?

R : Le MDDEFP réalise des contrôles périodiques. Cela dit, chaque entreprise est supposée avoir un programme de gestion environnementale et de contrôler ses émissions selon les règles en vigueur. Les entreprises sont tenues d'informer le MDDEFP des contrôles périodiques qu'elles effectuent et de leur transmettre les résultats, et le ministère mène de son côté des contre vérifications au besoin. Une station d'échantillonnage de la qualité de l'air ambiant est également exploitée par le MDDEFP, elle est située près de l'aréna de Bécancour .

Q : À quoi ressembleront les panaches de vapeur d'IFFCO Canada ? Seront-ils équivalents à ceux de l'usine de Transcanada lors de sa mise en marche ?

R : Oui, les panaches de vapeur en provenance de IFFCO Canada seront semblables à ceux émis par la centrale de cogénération lorsque celle-ci est en exploitation.

Q : Est-ce que le panache de vapeur sera visible depuis Trois-Rivières ?

R : Il est probable que le panache de vapeur soit visible de rive nord. L'impact visuel sera limité car le paysage est déjà composé de différentes industries.

Q : Si Transcanada et IFFCO Canada opèrent en même temps leur usine à pleine capacité, doit-on s'attendre à un gros panache de vapeur ?

R : En fait, les panaches ne seront pas nécessairement de chacune des usines ne seront pas nécessairement au même endroit au même moment. Chacune des usines aura son propre panache. Il est possible que les conditions de brouillard ou de glaçage surviennent en même temps car ces dernières sont liées aux conditions atmosphériques. Dans l'éventualité où le

panache serait susceptible de causer du brouillard ou de la glace, les panneaux lumineux d'avertissement localisés à l'intérieur du parc industriel de Bécancour seraient activés.

Q : Quelle sera la hauteur des tours de refroidissement ?

R : Environ 20 mètres de haut.

Q : Concernant les émissions de gaz à effet de serre de l'usine, quel est l'équivalent en nombre d'automobiles ?

R : La question est intéressante mais nous n'avons pas effectué cette comparaison. Cela dit, l'usine produira 650 000 tonnes de GES. La quantité est importante. Toutefois, lorsqu'on la compare à d'autres usines d'engrais dans le monde, elle sera une des usines les plus performantes en matière d'efficacité énergétique et d'émissions de GES par tonne de production.

Q : Est-ce que IFFCO a déjà eu des accidents dans ses installations ?

R : IFFCO a déjà eu des accidents dans ses usines, mais ces derniers n'ont pas eu de conséquences sur la population à l'extérieur des limites de leur propriété.

Q : Est-ce que IFFCO Canada va bénéficier du fonds de diversification économique lié à la fermeture de Gentilly-2?

R : Non, IFFCO Canada a ses propres investisseurs. Ce fonds est plutôt destiné à des initiatives locales. D'ailleurs, certaines entreprises pourraient éventuellement se mobiliser pour y avoir accès, dans le but d'offrir leurs services à des industries comme IFFCO Canada.

Q : Est-ce possible de connaître le type d'emplois recherchés par IFFCO Canada pour la période d'exploitation de l'usine mais aussi quels sont les besoins lors de la période de construction. Les Abénakis désirent se positionner en amont du projet afin de pouvoir maximiser les possibilités de retombées économiques pour leur Nation. En connaissant mieux les besoins d'IFFCO Canada, cela nous permettrait de planifier au besoin des formations.

R : Lors de l'exploitation de l'usine, les emplois seront typiques de l'industrie pétrochimique, soit des ingénieurs, des techniciens de laboratoire, de procédés, d'entretien ainsi que du personnel administratif et d'encadrement. Divers services seront requis tel le déneigement, la sécurité, etc. IFFCO Canada prend bonne note de l'intérêt exprimé et verra à fournir l'information. Pour ce qui est de la construction, étant donné le type de contrat envisagé, soit un contrat ingénierie et construction clé en mains, pour le moment, IFFCO Canada peut difficilement se prononcer. Toutefois, elle pourra transmettre cette préoccupation à la firme qui sera retenue afin de favoriser l'embauche de travailleurs locaux et travailleurs provenant des premières nations.

Les Abénakis ont également mentionné qu'ils chassaient sur le territoire du PIPB incluant sur les terrains non développés de l'ancien site de Norsk Hydro. Ils pratiquent également la pêche le long du fleuve Saint-Laurent. Par ailleurs, lorsque la question du trafic ferroviaire a été abordée, soit 30 à 50 wagons de plus ou un convoi de plus par jour, les Abénakis ont rapporté que la voie ferrée avait été construite par le CN, il y a bien des années, sur leur territoire sans leur autorisation.

Note au lecteur: Ce compte-rendu est en cours d'approbation par la Ville de Bécancour, et est présenté à titre indicatif. Au besoin, des modifications seront apportées suite à l'approbation par le conseil municipal et une version révisée sera transmise.

Organisme consulté : Ville de Bécancour

Objet de la consultation : Présentation des résultats de l'Étude d'impact environnemental et social

Date de consultation : 25/02/2013

Heure : 13h30 – 14h30

Lieu : Hôtel de ville de Bécancour (1275, Av. Nicolas Perrot, Bécancour)

Assistance : Mairesse de la Ville de Bécancour (Gaétane Désilets), et 10 membres de l'administration municipale (voir détail des participants à la fin du compte-rendu).

Représentants du projet : 2 personnes de SNC-Lavalin Environnement (Lina Lachapelle, Pablo Dewez), 5 personnes d'IFFCO (Birinder Singh, Deep Kumar Srivastava, Steve Putska, Hélène Laplante, Simon Pilleralla).

Résumé de la séance : Très bonne écoute et fort intérêt pour le projet. Après les présentations d'usage, Mme. Lachapelle a présenté les résultats de l'ÉIES. La présentation s'est suivie d'une période de Questions/Réponses : Lina Lachapelle, Steve Putska et Birinder Singh ont répondu aux questions des participants. Une équipe de traducteurs assurait la traduction en simultané (Français/Anglais, Anglais/Français). La mairesse de Bécancour a remercié l'équipe de projet pour la présentation des résultats de l'ÉIES. Elle insiste sur l'importance de respecter les normes et minimiser les rejets à l'environnement et de faire en sorte qu'aucune nuisance ne soit perçue de cette installation, comme les odeurs. Elle a également souligné les avancements et les améliorations qui ont été apportés au projet depuis les premières consultations.

Questions/Réponses des participants :

Q : Lorsque vous parlez de garantir l'approvisionnement d'urée, à quoi faites-vous référence car aujourd'hui cet approvisionnement semble déjà garanti?

R : Les consommateurs n'ont pas toujours conscience des efforts de logistique qu'il y a derrière la vente d'urée. Actuellement, le Québec est un importateur d'urée et une grande logistique est nécessaire pour permettre aux agriculteurs de bénéficier à temps de cet engrais, et ce compte tenu de la courte période de production dont nous disposons au Québec.

Q : Allez-vous traiter l'eau avant de l'utiliser dans vos installations ? Pour quelles activités sera destinée cette eau?

R : L'eau sera purifiée avant d'être utilisée dans nos installations. Les principaux usages de l'eau dans l'usine sont pour le refroidissement de divers équipements (à contact indirect) et pour la production de vapeur. Avant d'être utilisée aux tours de refroidissement et à la chaudière, l'eau doit être déminéralisée et traitée.

Q : L'eau nécessaire à la production d'urée proviendra-t-elle du réservoir municipal ou du réseau de distribution du parc industriel ?

R : L'eau nécessaire pour la production d'urée proviendra uniquement du réseau de distribution existant au niveau du parc industriel, et réservé exclusivement aux besoins des industries. Pour les besoins en eau potable, l'eau proviendra du réservoir municipal, mais en plus faible quantité.

Q : Quelle sera la température de l'eau industrielle rejetée ?

R : La température de l'effluent variera selon les saisons et il est prévu qu'il ne devrait pas dépasser 25 °C en été. Des bassins d'égalisation, à la toute fin de la chaîne de traitement sont d'ailleurs prévus, pour assurer une température adéquate et conforme à la réglementation.

Q : Vous mentionnez qu'IFFCO Canada possède 4 partenaires. Comment sera réparti l'actionariat de l'entreprise ?

R : IFFCO, via sa filiale d'investissement KIT (pour *Kisan International Trading*), est l'actionnaire majoritaire et détient environ 50% des actions de l'entreprise. Le restant des actions est partagé de manière plus ou moins équivalente entre les autres partenaires. Cette répartition risque de changer si d'autres actionnaires se joignent à l'entreprise.

Q : Quelle sera la quantité de gaz consommée ?

R : La consommation prévue s'élève à 2,5 millions de m³/jour, soit l'équivalent de 80 millions de p³/jour. L'usine sera donc un grand consommateur de gaz naturel. Concernant la pression du gaz, IFFCO Canada dépendra de la pression utilisée par Gaz Metro dans son réseau de distribution qui est d'environ 500 psi. Une fois le gaz présent sur le site d'IFFCO Canada, sa pression sera augmentée aux pressions requises pour les processus de fabrication.

Q : Quelle est la provenance du gaz utilisé par IFFCO Canada ?

R : Au Québec, Gaz Métro agit comme distributeur de gaz naturel. Pour de petits et moyens volumes, Gaz Métro peut également agir comme fournisseur. Pour les plus grands consommateurs, ces derniers doivent acheter leur gaz naturel sur le marché, un contrat de distribution avec Gaz Metro est toujours nécessaire. Le gaz naturel pourrait provenir de l'ouest canadien tout comme des États-Unis.

Q : Les émissions de gaz à effet de serre (GES) semble être importantes. Les émissions de l'usine d'urée sont-elles équivalentes à celles de l'ensemble du parc industriel de Bécancour ?

R : Les émissions de l'usine seront inférieures à celles de l'ensemble du parc industriel. Les émissions de GES de l'usine d'IFFCO Canada seront plutôt équivalentes à celles de certaines usines déjà présentes au sein du parc industriel de Bécancour.

Les critères de conception de l'usine d'urée proposée par IFFCO Canada prévoient des modifications significatives au niveau du bilan énergétique, l'objectif étant de maximiser l'input électrique afin de réduire l'input en gaz naturel (comme combustible) et de réduire ainsi les émissions de GES. Certaines modifications sont toujours à l'étude et leur faisabilité doit être

confirmée. L'objectif étant de mettre en place une usine d'urée parmi les plus performantes au monde d'un point de vue énergétique et émissions de GES.

Lorsque les engrais sont utilisés correctement, ils encouragent la conversion du CO₂ en biomasse grâce au processus de photosynthèse. Aussi, un meilleur rendement des terres agricoles, permet d'éviter le déboisement requis pour l'agriculture. D'un point de vue global, lorsqu'ils sont bien utilisés, les fertilisants permettent de réduire les émissions de GES.

Q : La brigade d'intervention à laquelle vous faites référence sera-t-elle mobilisée uniquement pour la gestion de matières dangereuses ou aussi pour des incendies ? Dans ce dernier cas, sera-t-elle appuyée par le service d'incendie de Bécancour ?

R : IFFCO Canada aura sa propre brigade d'intervention qui sera formée pour répondre à tous les scénarios d'accidents possibles à l'usine. Tous les techniciens d'opération ainsi qu'un certain nombre d'employés de l'entretien seront des membres de la brigade. En plus de former les membres de la brigade comme premiers répondants, cette équipe disposera de son propre matériel, comme un camion incendie. L'objectif d'avoir une telle brigade d'intervention au sein des employés de l'usine est de pouvoir agir rapidement lors d'une urgence afin de minimiser les conséquences d'un accident pour les installations physiques, les employés, la population et l'environnement. Il est typique de notre industrie d'inviter les représentants du service incendie local de visiter nos installations afin qu'ils se familiarisent avec les dangers et scénarios possibles d'intervention. Dans l'éventualité d'un accident ayant des conséquences hors site, le Service incendie de la Ville de Bécancour sera toujours avisé, afin qu'au besoin, soit déclenché le plan de mesures d'urgences municipal. IFFCO Canada sera un membre actif du Comité Mixte Municipalité Industries (CMMI) de la Ville de Bécancour.

Q : Y a-t-il moyen de récupérer le CO₂ émis par la cheminée principale et la torchère ?

R : Le gaz naturel sera principalement utilisé pour la production d'hydrogène et de chaleur. Actuellement, il existe des technologies qui permettent de récupérer le CO₂, mais l'enjeu est de savoir quel usage donner à ce gaz récupéré. Dans le cas de l'usine à Bécancour, il n'y a présentement pas de marché pour le CO₂.

Membres de l'administration municipale présents :

Gaétane Désilets, Mairesse	Daniel Brunelle, Trésorier / Directeur finances
Fernand Croteau, Conseiller	Jean-Marc Girouard, Directeur Travaux publics
Mario Gagné, Conseiller	Charles Hamel, Directeur Urbanisme et environnement
Karl Grondin, Conseiller	Normand Lamy, Directeur Incendie
Alain Lévesque, Conseiller	Maude Chartier, Assistant greffier
René Morrissette, Conseiller	

